

HABILITATION ÉLECTRIQUE

BF/HF Chargé de chantier

OBJECTIFS :

Savoir exécuter en toute sécurité des opérations de soutènement, de ripage, d'ouverture de fourreaux sur des canalisations électriques enterrées.



PERSONNEL CONCERNÉ :

Personnels non-électriciens réalisant des opérations de ripage, soutènement sur des canalisations électriques enterrées.

PRÉ-REQUIS :

Savoir lire et comprendre une instruction de sécurité en Français.

ANIMATION & PÉDAGOGIE :

Toutes nos formations sont assurées par des animateurs certifiés pour leurs compétences et leur pédagogie.

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités,
- Exercices pratiques,
- Contrôle des connaissances.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :

Vidéo projecteur + PC + Support visuel
Platine pédagogique

ÉVALUATION :

Test de connaissances théoriques et mises en situation pratique conforme à la norme NF C18-510.

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP :

N'hésitez pas à contacter notre référente Élodie au 06.71.10.27.98 ou bien par mail à contact@atria-defibrillateurs.fr !

PROGRAMME :

Partie théorique :

- Les grandeurs électriques.
 - Les domaines de tension.
 - Les risques liés à l'utilisation du matériel dans l'environnement.
 - Danger et risques électriques.
 - Les effets du courant sur le corps.
 - Les zones d'environnement.
 - Les opérations et indice BF/HF.
 - Les réseaux souterrains.
 - La procédure de travail.
 - Canalisations électriques et accessoires présents en fouille.
 - Les titres d'habilitation.
 - Les limites de l'habilitation BF/HF.
 - Les équipements de protection collective.
 - La conduite à tenir en cas d'accident et d'endommagement d'une canalisation électrique.
 - Les obligations du chargé de chantier BF/HF (prescriptions, documents obligatoires, analyse de risques, surveillance des opérations, mise en place de la zone de travail...)
- Évaluation théorique

Partie Pratique :

Mise en situation sur une fouille pédagogique :

- Reconnaître les ouvrages et installations électriques souterrains BT et HT.
 - Identifier et prendre en considération les risques de travaux en fouilles et ceux liés à la présence de lignes aériennes, d'autres réseaux enterrés, et d'engins de chantier.
 - Savoir exécuter un nettoyage en vue d'identification, un ripage ou un soutènement de canalisation, une ouverture de fourreau et mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et accessoires.
 - Identifier les acteurs concernés par les travaux en fouilles.
 - Savoir dialoguer avec tous les acteurs Contrôler les habilitations des exécutants sous leur autorité, et les autres autorisations pouvant être requises.
 - Appliquer les prescriptions du chargé d'exploitation.
 - Transmettre et faire appliquer les instructions de sécurité.
 - Assurer la surveillance vis-à-vis du risque électrique et des autres risques du chantier.
- Évaluation pratique

Pratique réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

HABILITATION ÉLECTRIQUE

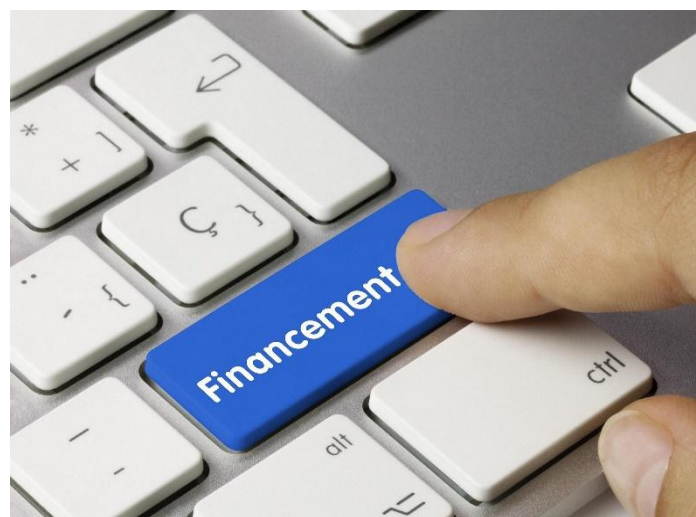
BF/HF Chargé de chantier

FINANCEMENT :

Le **plan de développement des compétences**, c'est l'ensemble des actions de formation établi à l'initiative de l'employeur dans le cadre de la politique de ressources humaines de l'entreprise. Il est annuel et s'élabore généralement en fin d'année. D'après la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », l'action de formation est désormais définie comme « un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel ». De nouvelles actions de formation font ainsi partie de cette définition comme : le tutorat, le coaching, l'AFEST, le MOOC, le mentoring...

Tous les salariés de l'entreprise peuvent être concernés par le plan de développement des compétences, quelle que soit la nature, la durée de leur contrat ou leur ancienneté.

L'OPCO gère, généralement, les dépenses liées aux coûts pédagogiques, rémunérations et allocations formation, transport, repas et hébergement. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre service RH / formation pour plus d'informations sur les prises en charge possibles.



Vous ne connaissez pas votre **OPCO** ? Trouvez-le en cliquant sur l'image !

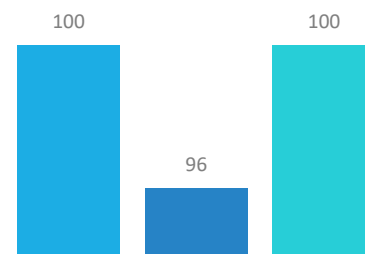
EASY INTRA

Vous souhaitez réaliser cette formation dans votre entreprise ?
Aucun problème !
ATRIA D&F adapte et personnalise le programme, et l'un de nos formateurs se déplace chez vous.
Pour en savoir + : contactez-nous.



Les autres formations
ATRIA Défibrillateurs & Formations
qui pourraient vous intéresser :

- [Secourisme](#)
- [Incendie](#)



■ Clients satisfaits ■ Stagiaires satisfaits
■ Attestations délivrées



DURÉE : 1,5 jours
EFFECTIF : De 2 à 10 personnes

LIEU :
- En entreprise

Cette formation n'est pas disponible en distanciel.
OF déclaré sous le n° 11 91 08888 91 auprès du préfet d'Ile de France



ATRIA Défibrillateurs et Formations
Élodie Wilhelm El
6 les Bois du Cerf
91450 ÉTIOLLES, FRANCE



01 69 23 46 61



contact@atria-defibrillateurs.fr